



## Communiqué de presse

026/2024

Montreuil, le 16 avril 2024.

### Avec sa proposition d'accord, AXESS fait le choix de l'échec des négociations

Les organisations syndicales ont reçu mercredi, après la presse, le projet d'accord dit de politique salariale proposé par AXESS.

Celui-ci fait suite à la journée de négociation du 4 avril qui était aussi une mobilisation nationale à l'appel du Travail Social en Lutte, de la CGT, SUD, FO du secteur sanitaire, social et médico-social associatif. Les salarié.e.s de ce champ se sont mobilisé.e.s et rassemblé.e.s partout en France pour peser sur la négociation, faire entendre leur désarroi et dénoncer l'état catastrophique de l'ensemble du secteur médico-social et social.

Il serait difficile de ne pas réagir à la condescendance de ce projet d'accord et à la volonté marquée d'AXESS de faire échouer les négociations d'accord transitoire en refusant de négocier avec les 3 organisations syndicales majoritaires sur les 4 représentatives.

Depuis plusieurs réunions, La CGT propose un accord de politique salariale qu'AXESS n'a pas jugé utile d'étudier ou de contre-proposer.

L'incroyable soumission d'AXESS au gouvernement, poussée par une organisation syndicale, reste incompréhensible.

AXESS s'appuie sur l'austérité budgétaire et les choix politiques annoncés par le gouvernement pour refuser de négocier une convention collective étendue de haut niveau, promise par le Premier ministre de l'époque lors de la conférence des métiers du 18 février 2022.

La ministre a fait preuve de dédain lors du refus d'agrément de la Décision Unilatérale d'AXESS et d'indifférence au travers de ses choix politiques qui sèment misère sociale et salariale pour les professionnel.le.s de la BASS, les populations accueillies, accompagnées, soignées, et leur entourage.

Le secteur sanitaire, social et médico-social associatif et ses salarié.e.s méritent mieux que ce qu'exige la ministre et qu'une organisation employeur qui refuse le dialogue social avec les Organisations Syndicales majoritaires. AXESS a refusé la main tendue en décembre 2022 avec l'accord CGT « 183 euros pour tous » signé par 4 Organisations Syndicales ; en décembre 2023 avec un accord revalorisant les salaires minimum par niveau de qualification pour sortir les bas salaires de la course éternelle au SMIC sans tasser les grilles et encore, en mars 2024, avec un accord de politique salariale répondant aux urgences.

Cela fait 2 ans que la CGT s'épuise à interpeller AXESS pour unir nos forces en signant un accord « des 183 euros pour tous » et de revalorisation générale des salaires, sans les conditions inacceptables de leur accord qui préfigurent un avenir précaire pour tou.te.s.

La CGT invite ses militant.e.s à interpeller les directions des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour faire changer le mandat d'AXESS et sa méthode de dialogue social.

La CGT œuvre chaque jour pour la convergence des intérêts des salarié.e.s et de la population et l'obtention de budgets suffisants de la part des financeurs et tarificateurs pour construire un avenir digne au secteur de la BASS.

Ne lâchons rien et mobilisons-nous. Ensemble nous sommes plus fort.e.s !